



CONFERENCE DE PRESSE CAMPAGNE AINERGIE 2014
DISCOURS DE GERARD LONGVAL, PRESIDENT FEDERAL ENEOSPORT
KOEKELBERG, LE 10 SEPTEMBRE 2014

Monsieur le ministre, mesdames et messieurs, je suis heureux de vous accueillir au Centre Sportif de Koekelberg, pour procéder au lancement de notre 5^e campagne « Aînergie ».

Monsieur le ministre, vous qui avez le sport dans vos attributions, vous avez sûrement été à la fête cet été grâce aux nombreux évènements sportifs qui ont égayé ces derniers mois.

Être ministre – des sports qui plus est - constitue un bel aboutissement pour quelqu'un qui consacre sa vie à la politique et qui a le goût de la chose publique. En outre, obtenir la responsabilité des sports, c'est comme avoir gagné l'olympes ou le nirvana ! Toutes mes félicitations.

Entrons d'emblée dans le vif du sujet. Hormis les sports connus de haut niveau, ne faut-il pas se pencher sur d'autres types de sports et d'autres formules sportives ? Bien sûr, il existe nombre de fédérations sportives réparties par discipline et largement subsidiées par votre ministère. Qu'il en soit remercié ce jour.

Mais à côté de ces différents sports qui génèrent des coûts onéreux, il existe une asbl qui a pour nom énéoSport. C'est l'asbl du sport de loisirs par et pour les aînés. A ce jour, elle reste encore trop peu ou trop mal connue, et, osons l'affirmer, l'enfant pauvre du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles. En ma qualité de président fédéral de cette asbl, je souhaite monsieur le ministre, que l'on s'y attarde afin d'élargir le débat.

Vous savez certainement que nous existons depuis 1979 et que nous sommes reconnus par l'ADEPS. Au 31 décembre 2013, nous comptons plus de 1.500 bénévoles encadrant pas moins de 653 activités sportives au sein de 12 antennes régionales. A signaler également, et ce chiffre est très significatif, à cette même date du 31 décembre dernier, nous comptons 15.950 membres, soit par rapport à 2003 une augmentation de 75%. Oui, vous avez bien entendu, monsieur le ministre, une augmentation de 75% en 10 ans !

Malheureusement, énéoSport souffre d'un manque cruel de soutien de la part des pouvoirs politiques. Il est grand temps, monsieur le ministre, que ceux-ci prennent en compte notre rôle majeur au sein de la société.

La population vit de plus en plus âgée et les soins de santé ne cessent d'augmenter. Il existe certainement une corrélation entre ces deux items. Une des pistes de solution à ce dilemme reste la promotion de la santé par l'activité physique.

Au sein d'énéoSport, nous l'avons compris et organisons, sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des activités sportives à destination des aînés.

Bien que la grande majorité de nos activités soient encadrées par des bénévoles, tout cela représente un coût. Malheureusement, le subside de fonctionnement que vos services nous ont alloué est nettement trop bas. Celui-ci, depuis sa création, n'a plus été revu à la hausse, si ce n'est via l'indexation qui s'avère dérisoire au regard de notre développement. Le nombre de nos affiliés a quant à lui quasi doublé en l'espace de 10 ans, je viens de vous en donner les chiffres ! Dès lors, il est temps, monsieur le ministre, que nous puissions nous rencontrer en votre cabinet pour mettre fin à cette injustice et trouver le meilleur financement structurel à notre asbl.

L'avenir, c'est la jeunesse. Bien sûr, cet adage est vrai. Mais l'avenir appartient aussi aux aînés ! De fait, ils constituent une force de plus en plus importante, leur nombre ne cesse de s'accroître, leur pouvoir décisionnel tant sur la scène politique que sur la société tout entière devient primordial. Au final, que voyons-nous ? On nous ignore !

Les communes n'investissent pas suffisamment dans les centres sportifs. Et s'ils existent, ils ne sont presque pas mis à la disposition des seniors : presque aucune plage horaire ne leur est dédiée. Car durant la journée, c'est le tout aux écoles ; le soir, c'est le tout aux clubs de compétition !

L'ADEPS possède plusieurs complexes sportifs. Ici, c'est exactement le même constat ...

Or, en prenant la peine d'examiner les grilles horaires des établissements, nous sommes persuadés qu'il reste forcément des créneaux libres. C'est pourquoi nous demandons avec insistance la mise en place d'un cadastre de ces infrastructures, afin qu'un terrain d'entente soit trouvé pour que les seniors puissent pratiquer leur sport favori.

Attention, ce n'est pas tout ! Nous donner des locaux, ce sera très bien, mais il ne faut pas nous les donner à n'importe quel prix !

En effet, il est indispensable de prévoir des tarifs de location de salle adaptés et raisonnables. Nous devons éviter toute inégalité ou élitisme parmi nos aînés. Tous, quel que soit leur niveau de pension, et malheureusement la grande majorité de nos aînés ont de très petites pensions, ont eux aussi le droit de pratiquer un sport, source de santé physique et psychique indéniables. Pour cela, des infrastructures actuelles ou neuves s'imposent.

Songer à leur accessibilité par les transports en commun représente une autre piste de réflexion. A ce propos, le transport alternatif à la voiture est revendiqué de toute part : qu'on le mette enfin en pratique !

Et puis, il y a les fameux DEA, ces défibrillateurs imposés sans aucun discernement ni concertation préalables. Dommage car l'intention de départ est nourrie d'un bon sentiment.

Les complexes sportifs qui possèdent des DEA ne nous ouvrent pas suffisamment leurs portes. En conséquence, nos seniors doivent se réfugier dans des salles paroissiales, salles de fête ou autres. Celles-ci ne possèdent évidemment pas de DEA et les propriétaires ne veulent pas en acheter. On les comprend, car cela représente un coût important.

Alors, que devons-nous faire ? Les acheter nous-mêmes et en assurer leur entretien ? Bien sûr, nous avons reçu de votre prédécesseur une somme pour en acheter une centaine. Mais nous n'avons pas su en équiper tous nos clubs. Par ailleurs, chaque mois, de nouveaux clubs se créent, ils découvrent des salles non équipées, et la spirale infernale s'engage à nouveau ! Nous en sommes arrivés à ce que certains clubs doivent, la mort dans l'âme, stopper leur activité ! Un véritable scandale, une vraie discrimination !

Monsieur le ministre, nous déplorons donc le manque total d'anticipation des conséquences néfastes qu'allait engendrer ce décret. Par conséquent, nous en souhaitons une évaluation rapide. Pour ce faire, nous désirons être à vos côtés pour, ensemble, trouver les pistes de solutions pour nos aînés.

Un autre point à soulever, et non des moindres : le rôle des volontaires, des bénévoles, au sein du sport de loisir par et pour les aînés.

A énéoSport, nous en avons 1.500 qui se dévouent sans compter, soit pour l'administration des clubs, soit pour l'encadrement des activités.

Attention cependant, un volontaire reste un bénévole. Ne lui demandons donc pas des exigences identiques à celles imposées à des professionnels rémunérés. Ce serait tomber dans un piège qui pourrait s'avérer excessivement dangereux pour le devenir de notre asbl.

Ces bénévoles sont par ailleurs soutenus par nos instances, par les permanents de nos régionales, par le staff fédéral. Cette équipe de professionnels tourne avec 9 équivalents temps pleins et demi répartis sur la Fédération Wallonie-Bruxelles. Eu égard au nombre de nos clubs et de nos affiliés, ce chiffre est tout sauf exagéré. Que du contraire, nos permanents réalisent un véritable miracle au quotidien ! Bravo à eux.

Autre point crucial. Avec le vieillissement de la population, nous devons faire face à un enjeu majeur de société. Il est temps d'agir et de se positionner. Arrêtons de parler du vieillissement en termes de coûts, de craintes et autres difficultés. Dans le chef des politiques, l'objectif serait de tenter, voire d'inverser la tendance à la hausse de ces coûts.

Vivre longtemps en bonne santé, c'est l'objectif à atteindre et surtout pas à coup de médicaments et d'antidépresseurs. L'âge de la retraite n'est pas une fin, mais le début d'une nouvelle vie !

Dans ce contexte, énéoSport représente un des maillons essentiels du bien-être et de la santé des aînés. Grâce à nos activités, nous leur procurons une meilleure hygiène de vie, permettons de retrouver ou de conserver la santé, retardons leur vieillissement et leur perte d'autonomie, favorisons de nouveaux contacts sociaux, bref nous leur rendons la vie beaucoup plus agréable. Et j'ose affirmer, sans sourire, que grâce à énéoSport, ils coûtent nettement moins chers à la sécurité sociale. Bref, nous faisons œuvre d'utilité publique !

Comme preuve, si besoin en est, à mes propos, je voudrais citer un extrait de l'étude réalisée par l'Union des entreprises à profit social, l'UNISPO.

Celle-ci précise que, en 2040, ¼ de la population aura plus de 65 ans et que, dès 2032, les plus de 80 ans en représenteront 6%.

Par conséquent, dit cette étude de l'UNISPO, cette forte évolution démographique impose d'anticiper les réponses à apporter aux besoins des personnes âgées. Il est indispensable que les pouvoirs publics, en partenariat avec les professionnels du secteur, prévoient dès maintenant, les infrastructures, le personnel et les services permettant à toutes ces personnes de bien vieillir.

Avant de terminer, je voudrais, monsieur le ministre, vous remercier très chaleureusement pour le subside que vous nous accordez pour cette campagne Aînergie que je vous demanderai d'inaugurer dans quelques instants.

Monsieur le ministre, merci de m'avoir écouté, et à travers moi, tous les permanents, tous les bénévoles, tous les affiliés d'énéoSport.

J'espère surtout, comme je vous l'ai déjà signalé, vous rencontrer sous peu pour discuter et solutionner ensemble, les divers points évoqués ce jour.

Merci monsieur le ministre, merci Mesdames et Messieurs.